

Assemblée Générale 2026



On vous attend nombreux et nombreuses à l'Assemblée Générale annuelle de la section syndicale CGT Finances Publiques 93 qui se tiendra le **jeudi 18 juin 2026**, à partir de 9h, à la Bourse départementale du travail, 1 place de la Libération à **BOBIGNY**.

Au programme : petit-déjeuner de bienvenue, rapport de trésorerie et d'activité, débats, élections des commissions, pots de l'amitié et repas convivial (sur inscription).

COUP DE GUEULE

Rémunération et SMIC : Nivellation par le bas

862 000 agents publics se verront augmentés au 1er juin 2026 (NDLR).

Suite à la décision du Gouvernement LECORNU d'augmenter le SMIC au 1er juin de 2,41 %, nombre de nos jeunes collègues se retrouvent mécaniquement avec une rémunération de base en dessous du SMIC.

Ce qui choque, en premier lieu, c'est le nombre de bénéficiaires (environ 15 % de l'effectif total des 3 fonctions publiques, NDLR). En deuxième lieu, cela veut dire un appauvrissement généralisé des fonctionnaires. Cette indemnité différentielle ne pourra pas excéder 65,28 €. Aujourd'hui, un agent de catégorie C ayant 19 ans perçoit une rémunération supérieure de 38 € bruts de plus que le SMIC et un agent de catégorie B comptant 6 ans d'ancienneté ne perçoit plus que 33 € brut de plus que le SMIC contre 128 € en 2023. Pour la catégorie A, l'écart n'est plus que de 77 € brut.

Le constat est alarmant et cela devient la course à l'échalote. Le tassement de la grille indiciaire ne peut que nous inquiéter. Près de 6 millions de fonctionnaires représentent une force. Nous ne sommes pas une charge mais une ressource, n'en déplaise aux soi-disant décideurs politiques menant leur politique d'austérité.

La seule réponse à apporter est l'augmentation générale de la valeur du point d'indice de 25 % immédiatement et le retour de l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.

Et que l'on ne nous bassine plus avec l'attractivité...

« NDLR source article Acteurs Publics. »



Toute l'actualité syndicale sur
93.cgtfinesancespubliques.fr



Le Mouton NOIR



Journal
départemental
n°31 Juin 2026

93
la
cgt
FINANCES
PUBLIQUES

BERCY PREND SOIN DE VOUS

SOMMAIRE

1- EDITORIAL

2- MAUVAISE HUMEUR : Indus de rémunération

3- DOSSIER : Travail et santé

4- EN IMAGE : Grève à Montreuil

5- AGENDA : Assemblée Générale 2026

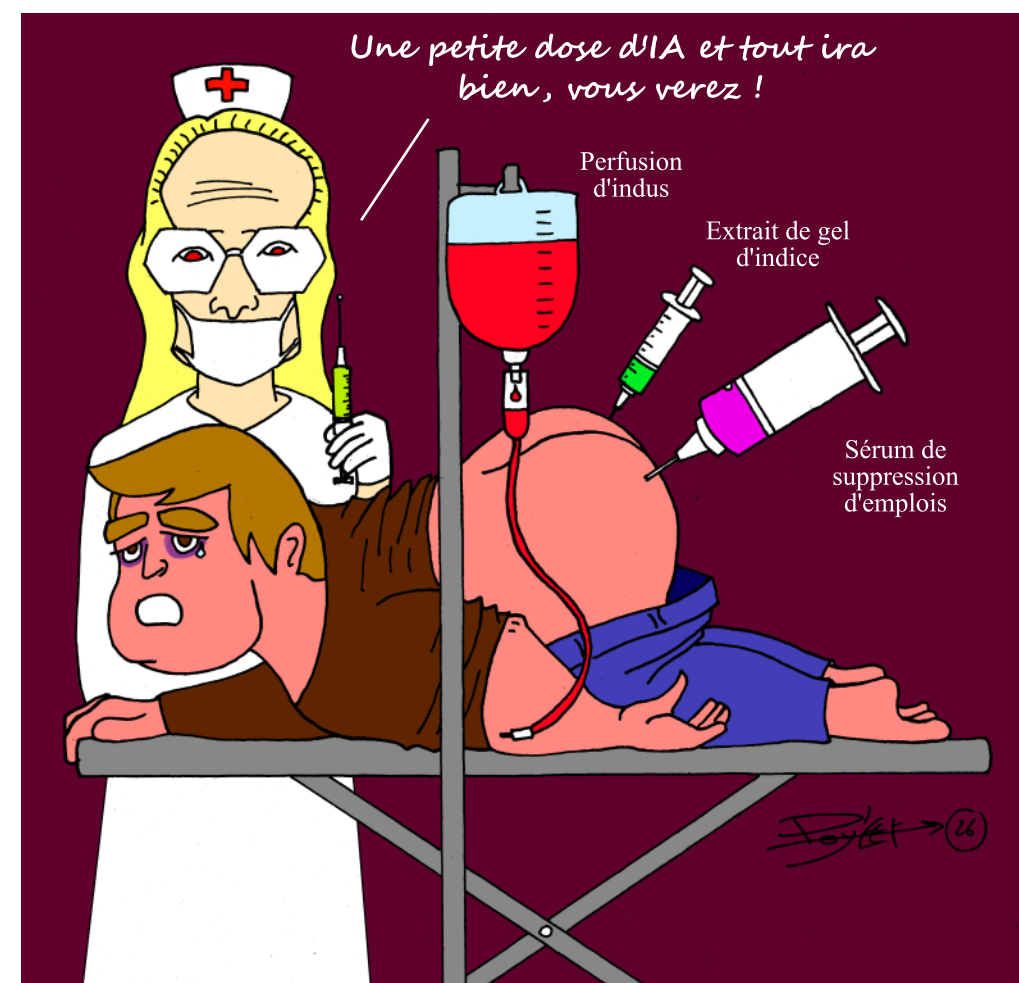
6- COUP DE GUEULE : Rémunération et SMIC



EDITORIAL

Quand nos droits sociaux sont bafoués, le mouton noir se met à rugir !

Gabriel ATTAL, ancien premier ministre a essayé de faire supprimer le cadre exceptionnel de la journée du premier mai, seul jour chômé et payé ! Cette journée marque la lutte des travailleurs et travailleuses pour leurs droits. C'est une victoire payée au prix du sang. Le 1er mai 1891, à Fourmies, dans le Nord de la France, les travailleurs répondent à l'appel de l'Internationale ouvrière et descendent dans la rue pour obtenir la journée de 8 heures. L'armée tire sur la foule et tue 9 personnes et en blesse 35 autres. Tous les ans, le 1er mai les travailleurs répondent à l'appel pour faire avancer leurs droits. Il a fallu attendre 1948, en



France, pour que l'État reconnaisse le 1er mai comme jour chômé et payé.

La situation est complexe : les conflits au Moyen-Orient perdurent avec comme conséquence une situation inflationniste. Ce n'est pas uniquement le prix de l'essence qui a presque doublé mais aussi tous les produits alimentaires. Et pendant ce temps les fonctionnaires voient leur pouvoir d'achat diminués. Mais comme cela ne suffisait pas la DGFIP nous fait les fonds de poche (indus de rémunération, remboursement de frais).

La dette, en l'espace de 4 ans, a augmenté de 1200 milliards d'Euros, merci « Macron » avec le quoi qu'il en coûte et les choix en matière fiscale. Cette année, la DDFIP 93 a supprimé 128 postes d'un trait de plume principalement dans les services de base (SIP, SIE, SGC...).

Bien sûr, c'était des chaises vides. En revanche, la DDFIP 93 ne s'est pas posé la question des ressources à mettre en œuvre pour exercer nos missions. Aussi, le mal-être ne cesse de s'installer et la DGFIP détient le triste record de suicides.

Jusqu'à quand, pourront-ils continuer à détruire nos emplois, nos services. Jusqu'à quand pourront-ils continuer à nous faire les poches ?

Aujourd'hui, la résistance doit s'organiser. La CGT FIP 93 invite tous les collègues à se réunir, à discuter, à s'organiser avec leurs organisations syndicales pour définir leurs revendications et en finir avec cette politique. La CGT FIP 93 invite les collègues intéressés à venir débattre lors de son assemblée annuelle le 18 juin 2026 à la Bourse du Travail départementale à Bobigny.

Depuis plusieurs mois, les remontées de terrain se multiplient dans les services : des agents découvrent brutalement des retenues massives sur leur salaire au titre de récupérations d'indus. Derrière ce vocabulaire administratif se cache une réalité profondément violente : des collègues sanctionnés pour des erreurs dont ils ne sont pourtant pas responsables.

Ces situations concernent toutes sortes d'erreurs commises par l'administration : mauvaise prise en compte d'un changement de situation, erreur de saisie, dysfonctionnement dans la chaîne de paie, retard de régularisation ou mauvaise liquidation de primes et indemnités. Pourtant, au lieu d'assumer ses propres défaillances, Bercy choisit la méthode forte : récupérer immédiatement le maximum de la quotité saisissable sur les rémunérations des agents.

Les conséquences sont dramatiques. Dans certains cas, les prélèvements opérés sont si importants qu'ils entraînent automatiquement le rejet des cotisations de mutuelle ou des prélèvements liés aux titres-restaurant. Les collègues se retrouvent alors avec des dettes supplémentaires qu'ils n'avaient pas anticipées. Et ceci n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Derrière les chiffres, il y a des réalités humaines insupportables : des agents qui ne peuvent plus payer leur loyer, qui doivent choisir entre se nourrir, faire le plein d'essence ou régler leurs factures. Certains basculent dans des situations financières d'extrême précarité du jour au lendemain, sans aucune préparation et parfois même sans avoir été correctement informés au préalable.

Le plus choquant reste l'absence totale de dialogue et d'accompagnement. Beaucoup d'agents apprennent la récupération au moment où leur salaire tombe, sans entretien préalable, sans explication claire, sans étude réelle de leur situation personnelle. Les possibilités de plans d'étalement ou de

remises gracieuses sont souvent inexistantes ou extrêmement limitées et après un parcours du combattant et sans aucun contact direct. Là où les contribuables disposent de délais, de mises gracieuses et de possibilités de négociation, les agents se voient appliquer une politique de recouvrement froide et brutale. Ils ont moins de droits que les fraudeurs fiscaux.

Cette différence de traitement est incompréhensible et inacceptable. Comment l'administration peut-elle prôner la bienveillance, la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux tout en mettant elle-même ses agents dans des situations de détresse financière ?

La CGT Finances Publiques 93 dénonce depuis longtemps les conséquences des suppressions d'emplois, des restructurations permanentes et de la dégradation des services RH. Les erreurs de paie et les indus sont d'abord le résultat de ces politiques d'austérité imposées à l'administration. Les agent-es ne doivent pas devenir les variables d'ajustement d'un système que la direction a elle-même fragilisé.

La CGT Fip 93 revendique :

- l'arrêt des récupérations brutales;
- une information préalable obligatoire des agents et quels que soient les montants;
- des mises gracieuses larges lorsque l'erreur est imputable à l'administration et des plans d'étalement adaptés à chaque situation;
- la protection du reste à vivre des agents et surtout une véritable prise en compte des conséquences humaines et sociales de ces décisions.

Bercy ne peut pas continuer à traiter ses propres agents plus durement que les usagers. Cette politique sauvage de récupération des indus met en danger les agents et révèle une dérive profondément déshumanisante de la gestion des ressources humaines au sein de notre administration.

Pour la CGT c'est la santé d'abord

Conseil Médical : l'abandon des agents ne peut plus durer

La dernière réunion du Conseil Médical (C.M) en formation plénière remonte au mois de Janvier. Depuis, plus rien. Aucun calendrier communiqué, aucune reprise annoncée, alors même que les dossiers continuent de s'accumuler et que les agents attendent des décisions essentielles à leur situation administrative, financière et personnelle.

Pourtant, le C.M joue un rôle central. Réuni en formation plénière, il rassemble des médecins, des représentants de l'administration et nous, en tant que représentants du personnel. Il examine des situations particulièrement sensibles : reconnaissance de l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle, détermination d'un taux d'incapacité, attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI) ou encore mise à la retraite pour invalidité.

Derrière ces dossiers, il y a des femmes et des hommes souvent fragilisés par la maladie, un accident ou des conditions de travail dégradées. Pour beaucoup, les avis du C.M conditionnent l'ouverture de droits, la reconnaissance de leur situation et parfois même leur avenir professionnel et financier.

L'absence de réunion depuis plusieurs mois est donc loin d'être anodine. Elle entraîne des retards considérables dans le traitement des dossiers et laisse des agents dans une situation d'incertitude inacceptable. Certains attendent une reconnaissance d'imputabilité indispensable à la prise en charge de leurs soins ou à la régularisation de leur situation administrative. D'autres restent dans réponse concernant leur taux d'incapacité ou l'attribution d'une allocation pourtant essentielle à leur quotidien.

Cette paralysie soulève également une question de responsabilité. Comment justifier d'une instance aussi importante ne se réunisse plus pendant des mois ? Comment accepter que des agents déjà touchés physiquement ou psychologiquement soient contraints d'attendre indéfiniment des avis qui relèvent pourtant de leurs droits ?

La CGT FIP 93 ne peut pas se satisfaire de cette situation. Le fonctionnement régulier du C.M n'est pas une option : il constitue une obligation et une nécessité pour garantir l'égalité de traitement, la transparence des avis et le respect des droits des agents !

Nous demandons donc la reprise immédiate des réunions du C.M en formation plénière, la programmation rapide des dossiers en attente ainsi qu'une communication claire du secrétariat du C.M sur les raisons de cette interruption

prolongée.

Les agents ne doivent pas être victimes d'un dysfonctionnement administratif. Derrière chaque dossier en attente, il y a une situation humaine qui mérite respect, écoute et traitement dans des délais raisonnables.



Reprise en temps partiel thérapeutique (TPT) : les agents ne reviennent pas de vacances !

À la DDFIP 93, de plus en plus d'agents reviennent de longs arrêts maladie en temps partiel thérapeutique. Derrière ces reprises, il y a des collègues fragilisés par des maladies graves, des situations d'épuisement professionnel ou des accidents de la vie.

Cependant, dans certains services, l'accompagnement est indigne ! Beaucoup de chefs de service continuent de considérer les agents en TPT comme s'ils revenaient simplement de congés. À peine revenus, les collègues retrouvent immédiatement : les mêmes objectifs , les mêmes portefeuilles, les mêmes urgences , les mêmes pressions statistiques et parfois même le retard accumulé pendant leur absence.

Autrement dit : aucune adaptation réelle de la charge de travail. Un temps partiel thérapeutique n'est pas un temps plein déguisé ni un temps partiel classique.

Le temps partiel thérapeutique existe pour permettre une reprise progressive et protéger la santé des agents. Ce n'est pas un outil destiné à combler les sous-effectifs chroniques de la DGFIP.

Malgré cela, certains encadrants continuent d'agir comme si la seule différence était le nombre d'heures de présence. Faisant parfois culpabiliser les agents en TPT, leurs metant sur le dos les problèmes du service.

Le résultat est que les agents se retrouvent en surcharge immédiate, en état de fatigue aggravée, de rechutes. Se soldant parfois en nouveaux arrêts maladie.



16 collègues du SIP de Montreuil, soutenus par les camarades de la section CGT Finances Publiques 93, se sont mis en grève le 29 avril 2026 bloquant l'ouverture du centre des Finances Publiques au public en pleine campagne déclarative. Le mouvement a été rejoint par des agents territoriaux de la ville de Montreuil, représentés par leur secrétaire général CGT, l'Union Locale de la CGT à Montreuil, les camarades de la société Terroirs d'Avenir et Sayna Shahyari, élue LFI à la commune de Montreuil. Malgré l'intervention de la direction, l'accueil n'ouvrit que de 9h45 à 11h. Ce fut un moment d'échange entre les agents mobilisés et les usagers sur les conditions de travail au sein de notre administration et les conditions d'accueil du public qui se désagrège année après année. Un bel exemple de lutte de la part de nos collègues montreuilloises et montreuillois.



À la DDFIP 93, les restructurations permanentes, suppressions d'emplois et exigences statistiques toujours plus fortes ont profondément dégradé les conditions de travail.

Dans ce contexte, les agents revenant d'un long arrêt deviennent parfois une variable d'ajustement. Certains chefs de service n'anticipent rien, n'organisent aucun accompagnement et renvoient immédiatement les collègues à leurs difficultés passées.

Pire encore : certains agents témoignent de remarques déplacées ou d'une suspicion permanente sur leur état de santé. Comme si être en arrêt long ou en reprise thérapeutique relevait d'un confort personnel.

La CGT FIP 93 refuse cette vision profondément déshumanisante. L'administration a pourtant une

obligation claire de protection de la santé physique et mentale des agents.

Une reprise en TPT doit impérativement s'accompagner :

- d'un aménagement réel de la charge de travail;
- d'un réel accompagnement et d'une vigilance particulière des encadrants.

La CGT continuera d'intervenir pour défendre les collègues confrontés à ces situations et rappeler que la santé des agents n'est ni une faiblesse ni une variable d'ajustement.

Les agents en reprise thérapeutique ne reviennent pas de vacances. Ils tentent de se reconstruire. Et cela mérite autre chose que du mépris managérial.

